

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

aides de l'État Question écrite n° 41377

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes manifestées par les éleveurs des zones de montagne. Il souhaite connaître les mesures envisagées afin de conforter la politique de compensation de handicaps naturels de notre pays.

#### Texte de la réponse

Les indemnités compensatoires des handicaps naturels (ICHN) constituent un dispositif particulièrement adapté aux exploitations de montagne. Elles sont destinées à compenser les difficultés structurelles auxquelles sont confrontées les entreprises agricoles situées en zone défavorisée et à y préserver ainsi une activité économique indispensable au maintien d'une communauté rurale viable. Une majoration est actuellement accordée aux vingt-cinq premiers hectares primés à l'ICHN afin notamment de mieux prendre en compte les surcoûts liés aux handicaps naturels non proportionnels aux surfaces exploitées. Cette majoration a été progressivement portée à 30 % en zone défavorisée simple et 35 % en zone de montagne en 2007. Pour l'année 2009, une enveloppe supplémentaire de six millions d'euros permettra de revaloriser les vingt-cinq premiers hectares de 5 % et, ainsi, de porter la majoration à 35 % en zone défavorisée simple et à 40 % en zone de montagne. Enfin, comme l'a annoncé le Président de la République, cette revalorisation se poursuivra dans le cadre de la mise en oeuvre du bilan de santé de la PAC pour atteindre 50 % sur les vingt-cinq premiers hectares en 2010.

#### Données clés

Auteur: M. Jean-Claude Flory

Circonscription: Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 41377

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche Ministère attributaire : Agriculture et pêche

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 10 février 2009, page 1190 **Réponse publiée le :** 31 mars 2009, page 3073